

dimanche **8** mars 2026 à 16h,
place de la Gare à Strasbourg :
rejoignez la manifestation
pour défendre nos droits !

nous terminerons par un moment convivial
avec un goûter type auberge espagnole

Égalité salariale, lutte contre la précarité :
pourquoi nous mobiliser pour la journée
internationale des luttes des femmes ?

★ 80% des emplois à temps partiel
sont occupés par des femmes

★ les Femmes gagnent toujours 22%
de moins que les Hommes

★ 48% des Femmes retraitées (et 14% des
Hommes) touchent moins de 1000€ par mois

Plusieurs combats sont en cours pour l'égalité des
genres et pour des conditions de travail décentes.

☆☆ **Transposition de la directive européenne
transparence des salaires**

Une directive européenne adoptée en 2023 oblige à
la transparence des rémunérations, à l'embauche
et pendant toute la carrière, à une refonte des
grilles de métiers pour revaloriser les métiers
féminisés, et un meilleur recours en justice en
cas de discrimination salariale. Elle devait être
transposée dans le droit français en juin 2026
pour faire effet. Or les négociations n'avancent
pas, par blocage du patronat, qui joue la montre.
C'est un déni de démocratie pur et simple.



☆☆ **Lutter contre les violences faites aux
femmes et aux enfants par une loi-cadre intégrale**



Des femmes qui gagnent moins, précarisées,
discriminées, en situation vulnérable, sont plus
sujettes à subir des violences sexistes et
sexuelles. Une coalition d'organisations féministes
et enfantistes, dont des syndicats, ont élaboré
140 mesures de protections pour consolider
l'arsenal existant et gagner en efficacité contre
l'impunité des agresseurs. Une loi-cadre intégrale
à été déposée en novembre dernier au Parlement.
Certaines mesures pourraient être applicables
immédiatement, avec une réelle volonté politique
et une pression continue.

☆☆ Revalorisation des conditions de travail pour les AESH

94% des AESH (Accompagnant·es d'élèves en situation de handicap) sont des femmes, en majorité à temps partiel et avec de faibles salaires. Cette précarité est entretenue par le gouvernement qui refuse de leur accorder un vrai statut. La revalorisation des métiers féminisés est une condition indispensable de l'émancipation sociale collective.



☆☆ Justice sociale pour la culture !



Mécaniques patriarcales et culte de la propriété sont le ciment de l'industrie culturelle. Isolées et dépourvues de droits fondamentaux, les corps à l'origine du travail de création sont niés et éreintés, les rendant plus exposés aux discriminations Hommes/Femmes et aux VHMSS. Le projet de loi de « continuité de revenus pour les artistes-auteur·ices » est un espace d'appropriation des statuts et de convergence des luttes. Il nourrit des imaginaires collectifs et rend concret des utopies comme le salaire à vie, nous rendant plus solidaire face à la montée du fascisme.

☆☆ Pas de société sans le travail gratuit des « assisté·es »

Garde d'enfants, cuisine, ménage, taxis, éducation, services aux voisin·es, petits boulots, écoute et soutien, aidant·es... 365 jours par an, nous faisons toustes un travail indispensable à la société, quel que soit notre statut et notre situation. Ne cédon pas à la division factice travailleur·ses / assisté·es : ce travail est bien plus précieux pour notre société qu'un patron ou des actionnaires qui extirpent la valeur de notre travail pour leur intérêt personnel.



Nous avons le pouvoir d'agir. Collectivement, nous pouvons maintenir la pression - dans la rue, dans les négociations. Pour prêter de la force aux organisations qui luttent pour nos droits, et pour être soutenu·e dans vos conditions de travail, syndiquez-vous !

